

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Libération du soldat arménien

La Ville de Saint-Chamond salue et se réjouit de la libération de Hrayr Tadevosyan, soldat arménien parrainé par la Ville.

La commune de Saint-Chamond et M. Axel Dugua, Maire, sont très heureux d'apprendre la libération de Hrayr Tadevosyan, soldat arménien parrainé par la Ville depuis septembre 2023.

Prisonnier de guerre, retenu avec 37 autres prisonniers arméniens en Azerbaïdjan, suite à l'agression armée lancée par l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabagh (où vivait une importante proportion d'Arméniens) en septembre 2020, Hrayr Tadevosyan a été libéré tout comme 32 prisonniers de guerre et civils arméniens dans le cadre d'un accord entre les gouvernements arménien et azerbaïdjanais.

Selon les premières informations à confirmer, les 32 prisonniers libérés comportent des civils capturés à Chouchi au lendemain du cessez-le-feu de 2020, 26 soldats arméniens capturés par l'armée azerbaïdjanaise les 13-14 décembre 2020 lors de l'occupation de Hadrout dans le sud de la République d'Artsakh, ainsi que des soldats et civils kidnappés d'abord en mai 2021, puis en août 2023 sur le point de contrôle illégal entre l'Artsakh et l'Arménie.

La Ville de Saint-Chamond tient à remercier tous les parrains, villes, personnalités et ONG, ainsi que M. Hervé Reynaud, Maire de Saint-Chamond qui avait initié cette démarche de parrainage, qui se sont engagés pour la protection et la libération des prisonniers de guerre aujourd'hui libérés. Leur engagement est aujourd'hui récompensé.

Tout comme M. Le Sénateur Hervé Reynaud signataire de la proposition de résolution visant à condamner l'offensive militaire de l'Azerbaïdjan au Haut-Karabagh, la Ville de Saint-Chamond poursuivra son engagement et sera aux côtés de Hrayr Tadevosyan, afin de l'accompagner dans son retour à la vie civile et parmi les siens.

Rappel de l'action de la Ville de Saint-Chamond

Lundi 18 septembre, le maire de Saint-Chamond, Hervé Reynaud, signait l'attestation de parrainage d'un détenu arménien emprisonné en Azerbaïdjan.

Agé de 27 ans, Hrayr Tadevosyan est prisonnier de guerre, retenu avec 37 autres prisonniers arméniens en Azerbaïdjan, suite à l'agression armée lancée par l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabagh (où vivent une grosse proportion d'Arméniens) en septembre 2020.

Conformément aux accords de cessez-le-feu, « les deux parties procèdent à l'échange des prisonniers de guerre, des otages et autres personnes détenues, ainsi que des corps des défunts ». Une exigence non respectée par l'Azerbaïdjan qui continue de détenir illégalement des prisonniers de guerre arméniens et leur fait subir des actes de torture, des traitements inhumains et dégradants, en violation du Droit humanitaire international et de la 3^e Convention de Genève.

saint-chamond.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le maire de Saint-Chamond s’y était engagé : la Ville parraine désormais l’un des 38 prisonniers de guerre arméniens, devenant ainsi la 4^e collectivité française à parrainer un soldat détenu illégalement en Azerbaïdjan.

Ce parrainage a vocation à sensibiliser l’opinion publique au sort de ces détenus, à dénoncer les violations du droit international, à exiger la libération de Hrayr Tadevosyan et des autres prisonniers de guerre.

« Nous sommes frères en Humanité », a exprimé le maire Hervé Reynaud lors de la signature officielle de l’attestation de parrainage, aux côtés de l’association Kovcas et de l’association du 24 avril, en présence de Madame le Consul Général d’Arménie et du représentant de la République de l’Artsakh en France.

A la suite de son élection, M Axel Dugua, Maire de Saint-Chamond, avait réitéré cet engagement à poursuivre le parrainage de Hrayr Tadevosyan et à œuvrer pour la résolution du conflit en Artsakh.